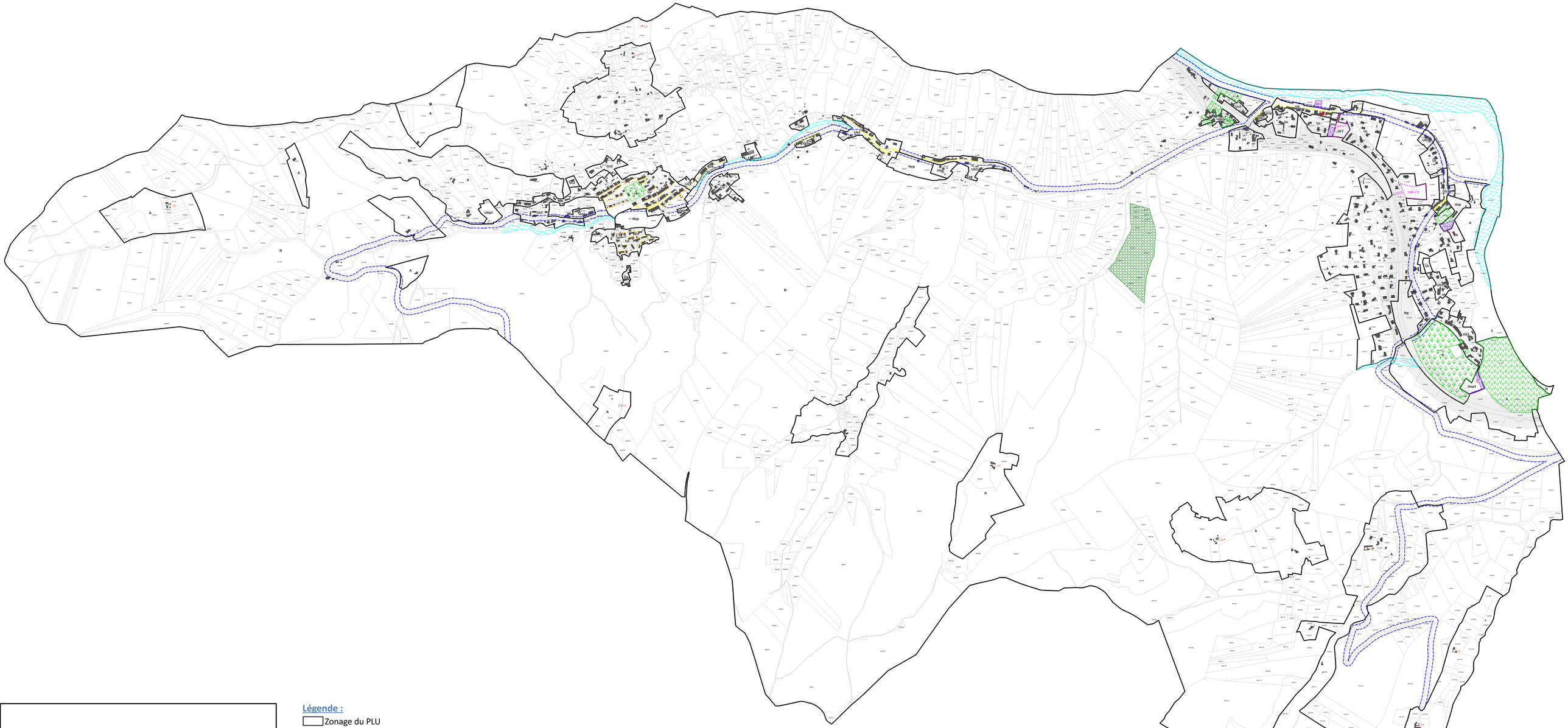

Document de travail

0 500
mètres
Échelle 1:5 000

N

Légende :

Zonage du PLU

Prescriptions graphiques du règlement

Préservation de l'environnement

Espaces boisés classés (EBC)

Protection paysagère

Protection des silhouettes villageoises

Protection des parcs

Alignements bâtis à maintenir ou à créer (hors voirie départementale)

Alignements bâtis à maintenir ou à créer le long des voiries départementales

Marge de recul le long des voiries départementales

Emplacements réservés (ER)

Les protections visant à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier certains éléments pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural

Patrimoine minier (hors casernes)

Casernes

Patrimoine lié à l'architecture monumentale et équipements publics

Patrimoine lié à l'architecture vernaculaire

Périmètres soumis à des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Informations complémentaires du règlement

Servitudes d'utilité publique

Servitude d'utilité publique T1 instituée le long de l'emprise de la voie ferrée

D'autres servitudes d'utilité publique s'appliquent sur la commune, et sont reportées en annexe du présent PLU.

Autres informations (cadastre...)

Parcelle cadastrale

Bâti cadastré

Bâti non cadastré

Bâti cadastré démoli

Liste des emplacements réservés :

Nom	Objet	Destinataire	Superficie
ER n°1	Création d'un parking public, non imperméabilisé, au Buis	Commune de Robiac-Rochessadoule	682 m²
ER n°2	Création/restructuration d'un équipement public et/ou création d'un parking public, et/ou création d'un espace public, à l'arrière de CCAS	Commune de Robiac-Rochessadoule	752 m²
ER n°3	Elargissement du cimetière de Robiac	Commune de Robiac-Rochessadoule	901 m²
ER n°4	Création d'un théâtre de verdure à proximité de la salle des fêtes de Robiac	Commune de Robiac-Rochessadoule	1257 m²